

Bâle, le 28 Octobre 2015

À l'attention des médias
de la Suisse du Nord-Ouest
et du Rhin Supérieur

Communiqué de presse

La Suisse du Nord-Ouest et la Confédération se sont accordées pour poursuivre le financement de projets transfrontaliers jusqu'en 2020. Grâce au programme Interreg et à la Nouvelle politique régionale, des projets visant à renforcer la compétitivité de la région frontalière du Rhin supérieur et à générer de la valeur ajoutée au niveau régional pourront être financés.

Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a signé le 14 octobre 2015 la convention relative au financement du programme Interreg V Rhin supérieur entre les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure ainsi que la Regio Basiliensis. La Confédération participe ainsi au programme Interreg V Rhin supérieur dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR) et met à disposition 9.2 millions de francs pour le financement de projets transfrontaliers jusqu'en 2020. Les mesures de la NPR contribuent, sur la base des objectifs ci-dessous, au renforcement de la compétitivité et fournissent une action orientée vers les besoins de l'économie :

1. Renforcer les capacités d'innovation grâce au transfert de savoir et de technologie ;
2. Utiliser les opportunités économiques résultant des ressources naturelles, particulièrement dans les domaines du tourisme, de l'environnement et de l'énergie (Cleantech) ;
3. Améliorer l'attractivité de la région du Rhin supérieur grâce à une planification des transports adaptée aux besoins de l'économie ;
4. Renforcer l'offre de main-d'œuvre dans le Rhin supérieur ;
5. Garantir la coopération institutionnelle dans le Rhin supérieur nécessaire à la compétitivité régionale.

Ces cinq objectifs se fondent sur la stratégie du programme Interreg V Rhin supérieur, qui a été validée par la Commission européenne à la fin de l'année 2014. Avec cette validation, 109.7 millions d'euros de subventions du fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) ont été attribués pour le financement de projets dans le Rhin

supérieur. Les cinq cantons suisses participants au programme mettent également des fonds propres à disposition : les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont chacun accordé des crédits pour Interreg de 1.75 million de francs. Au total, les cantons de la Suisse du Nord-Ouest devraient apporter une contribution à hauteur de 11.35 millions de francs.

Les premiers projets Interreg V seront adoptés par le Comité de Suivi trinational en décembre 2015. Le service de coordination intercantonal auprès de la Regio Basiliensis (IKRB) accompagne et conseille les porteurs de projets suisses et gère les fonds de la NPR pour la Confédération et les cantons.

Plus d'informations :

<http://www.regbas.ch/fr/>

<http://www.interreg-rhin-sup.eu/>

http://regiosuisse.ch/cte/interreg/interreg-1?set_language=fr

Contact :

Andreas Doppler, Responsable Programmes de Coopération - Service de coordination cantonal auprès de la Regio Basiliensis (IKRB)

+41 (0)61 915 15 15 / andreas.doppler@regbas.ch